

Pour maintenir le processus démocratique et la paix sociale, le gouvernement canadien, en accord avec les priorités de sa politique étrangère, a accepté en mai 1996 d'assumer le commandement de la force de paix des Nations Unies à Haïti. Le mandat de cette force pourrait se prolonger jusqu'au 31 juillet 1997.

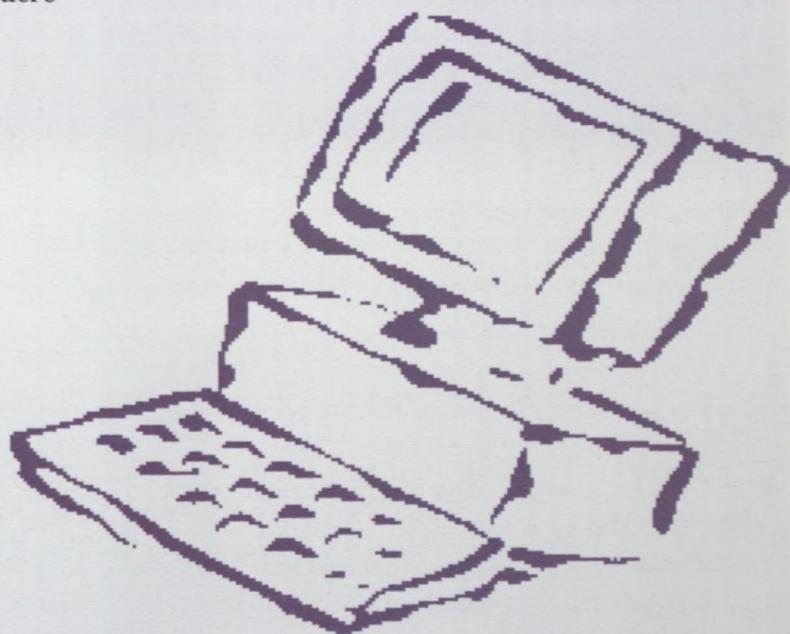
Outre le programme bilatéral, le programme de Partenariat canadien permet aux organisations non gouvernementales canadiennes, à la communauté canado-haïtienne et au secteur privé de collaborer à la reconstruction du pays.

Enfin, Haïti bénéficie de la présence active et influente du Canada au sein d'organisations multilatérales de développement telles que le Programmes de Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, le Comité international de la Croix-Rouge, la Banque interaméricaine de développement et la Francophonie. L'ACDI exerce son influence au sein de ces organisations pour renforcer leur leadership, améliorer la coordination de l'aide au développement et promouvoir des mesures qui s'accordent avec les priorités du Canada en matière de développement.

Programme de coopération avec l'Europe centrale et l'Europe de l'Est

Les pays membres de la Francophonie en Europe centrale et en Europe de l'Est sont la Roumanie et la Bulgarie. Le programme de coopération de l'ACDI appuie le passage de ces pays à l'économie de marché et à la démocratie, et favorise l'établissement de liens durables avec le Canada en matière de commerce et d'investissement.

En Roumanie, l'ACDI met l'accent sur le développement du secteur privé et des institutions financières, la démocratisation, ainsi que sur la saine gestion du secteur énergétique. L'Agence a notamment versé 2,6 millions de dollars pour l'établissement d'un programme de maîtrise en administration des affaires et 1,2 million de dollars pour la création de la Commission des valeurs mobilières et de la Bourse de Bucarest.



IV
ANNEXES